

Syndicat Mixte de la Base de Loisirs
de Saint-Quentin en Yvelines

N°2023-D35

OBJET : L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Demande crédits
d'investissement Région : Le 05 avril à 17h30
Acquisition de
trottinettes électriques

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Étang de Saint-Quentin-en-Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Étaient présents :

Mesdames Chantal CARDELEC, Sandrine GRANDGAMBE, Laurence BOULARAN, Pauline WINOCOUR-LEFEVRE, Colette GERGEN, Sylvie PIGANEAU

Monsieur José CACHIN

Était absent excusé :

Monsieur Karl OLIVE

A donné pouvoir :

Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

CONSIDERANT que l'île de loisirs de par sa nature est tributaire des conditions météorologiques, elle accueille essentiellement des activités saisonnières et manque d'activités à proposer en automne et hiver ;

CONSIDERANT que se situent sur son territoire une Réserve Naturelle Nationale ainsi qu'une zone NATURA 2000 ;

CONSIDERANT que l'île de loisirs est engagée dans une démarche écologique avec sa brigade environnementale ou encore son ambition zéro déchets et que des éléments de patrimoine historique sont également présents avec la présence de bornes royales et un étang qui servait à l'alimentation des eaux de Versailles ;

CONSIDERANT qu'en tant que deuxième pôle économique de l'Ouest Parisien, Saint-Quentin-en-Yvelines est un territoire riche d'entreprises dynamiques qui sont à la recherche d'événements de cohésion sociale pour leurs salariés ;

CONSIDERANT que l'implantation de l'activité « balades en trottinettes électriques tout terrain sur l'île de loisirs » permettrait une diversification des activités proposées, praticable en toutes saisons et par toutes conditions météorologiques ;

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 7
Pouvoir : 1
Suffrages exprimés : 6

CONSIDERANT que les circuits seront pensés afin de faire découvrir les richesses historiques, floristiques et faunistiques de l'île de loisirs et la mise en valeur de celle-ci ;

CONSIDERANT que le développement de cette activité viendrait également renforcer la démarche environnementale de l'île de loisirs avec ce mode de mobilité douce

CONSIDERANT la perspective d'évolution de cette activité, en mettant en place une course d'orientation en trottinette électrique

CONSIDERANT que le montant de l'opération sollicité s'élève à 37 000 € HT

LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, avec 6 voix pour et 2 abstentions,

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant de 37 000 €

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 05 avril 2023
Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN

